

Fédération Internationale des Relais Enfants Parents



A 11h00 le 6 avril se réunissait à Miribel, 01700 Ain, le Conseil d'Administration de l'association et il examinait l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour.

Étaient présents:

Christel Bouregba
Dalila Bérenger
Jean Pierre Fayolle
Alain Bouregba
Martine Noally
Olivier Kastner

Sont excusés Ali Mérimèche, Emmanuel Sautereau et Rodrigo Carcêdo.

Premier point

Il a été procédé à une lecture du projet de convention pluriannuelle 2024-2026 avec la DAP, DGCS et CNAF traité par les membres du bureau avec les référents institutionnels.

Celle-ci a permis aux administrateurs de prendre la mesure des engagements pris pour la mise en œuvre des objectifs fixés d'un commun accord du côté de l'Institution Pénitentiaire comme de la Fédération.

L'administration pénitentiaire s'engage à :

- informer la fédération sur ses orientations de travail dont les thématiques sont également les champs d'intervention de l'association, en lui fournissant les données utiles à ses actions et au développement de ses programmes associatifs;
- informer et mobiliser ses services déconcentrés afin de faire connaître la convention pluriannuelle d'objectifs et les actions (de l'association), soutenir la mise en place d'initiatives au niveau local et construire une relation partenariale avec ses délégations régionales et locales;
- apporter son soutien à la fédération en cas de difficultés rencontrées dans la poursuite des objectifs précités.

De son côté la Fédération s'engage à poursuivre quatre objectifs principaux:

- Contribuer à assurer la formation des salariés et bénévoles en charge des actions en détention
- Aider à la consolidation et au développement du réseau associatif
- Coordonner l'action des différents REP, les accompagner et favoriser l'information et la communication entre eux
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation à l'égard des personnels pénitentiaires sur les actions de la fédération.

Dans le cadre de ces objectifs la Fédération s'engage entre autre à travailler avec la DAP à une réflexion sur l'accompagnement des enfants en détention en présence d'un tiers avec en perspective un possible référentiel. Elle

s'engage aussi à ouvrir un canal d'échange avec l'ENAP et à travailler à l'élaboration de documents destinés à l'ensemble des corps de métiers de l'institution Pénitentiaire.

Ces objectifs seront bien sûr poursuivis dans le but de consolider le travail que chacun effectue sur le terrain, aussi est-il primordial qu'une bonne communication se poursuive et se renforce entre les REPs et la fédération.

Il a été souligné qu'il est important que chaque organisation propose aux salariés et bénévoles de participer aux activités en ligne de la Fédération car nous nous enrichissons mutuellement et c'est dans ces moments là que nous continuons à construire, consolider et cohésionner le service Relais Enfants Parents. Il est souligné que ce service est gratuit pour toutes les organisations du réseau.

Deuxième point

Il a été examiné le profil et les filières universitaires susceptibles de permettre à la fédération de recruter au plus vite le salarié dont elle a besoin pour aller plus loin dans la poursuite de ses objectifs et libérer un peu les membres bénévoles du bureau sur lesquels repose actuellement la totalité des tâches. Avec le recul de presque deux ans de la nouvelle équipe, il a été retenu des formations plutôt nouvelles proposées par les Universités afin de pourvoir des postes de chargés de missions et de développement dans la fonction publique et dans le secteur privé.

Il a été retenu que le président et la vice présidente procéderont à une première sélection des candidats/es et un petit comité de trois administrateurs prendra la décision finale. Des annonces seront publiées au plus vite.

Troisième point

La demande d'adhésion de l'association ADAD située à Troyes a été examinée et approuvée par les membres du C.A. sur présentation de la candidature par le président et la vice présidente qui se sont entretenus au préalable avec le président et la coordinatrice de cette association et avec la Direction Interrégionale des Services Pénitenciers.

Il s'agit pour cette «association départementale d'aide sociale à domicile» d'ouvrir un service R.E.P. sur un nouvel établissement inauguré le 13 décembre dernier à Troyes-Lavau et en vue de ce projet de se former à l'accompagnement des enfants en milieu carcéral. Nous sommes heureux de les accueillir.

Quatrième point

Mme Noally dont le mandat de représentation de la fédération auprès de la FFER arrive à son terme a remis la décision de se présenter à un nouveau mandat au CA. Celui-ci a examiné la situation et souhaiterait qu Mme Noally puisse poursuivre son mandat et suivre les réflexions en cours avec la FFER.

Cinquième point

Le Conseil d'administration charge Alí Mérimèche de la révision du règlement intérieur de la Fédération qui n'est plus à jour, notamment de mieux délimiter les mandats et les fonctions de chacun et de procéder à l'inclusion de la décision adoptée en AG dans la suite du Covid de pouvoir effectué des AG en visioconférence. (Cette décision a été notifiée, comme modification statutaire à inclure ultérieurement, auprès des services de la préfecture).

Sixième point

Le conseil d'administration souhaiterait que Rodrigo Carcedo, administrateur, professeur titulaire de l'université de Psychologie Salamanque puisse contribuer à l'amélioration des données collectées par la Fédération pour mieux rendre compte des efforts et des activités de chacun. On pourrait envisager ultérieurement que deux ou trois Relais participent d'une collecte de données plus conséquentes et qui serait aussi représentative de l'ensemble du réseau.

A 16h15 le président levait la séance.

Pour la FREPI
Olivier Kastner, président.